

Chef de projet en ingénierie de l'éducation à l'environnement : éco-interprète

RNCP36476 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	341p
Formacode(s)	12589, 12585
Code(s) ROME	G1102, K1802, G1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/06/2022
Date d'échéance	01/06/2027

Certificateur(s)

ASSOCIATION MAISON DES ETANGS · SIRET : 33832991500064

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Devant l'urgence de la situation écologique, et la nécessité d'opérer d'urgence la Transition Écologique, l'éducation à l'environnement prend une place de plus en plus grande. Elle n'est plus cantonnée aux structures dont l'éducation à l'environnement est le cœur de métier. De plus en plus de collectivités embauchent des éco-interprètes ou font appel aux structures qui les emploient, pour accompagner les territoires à la Transition Écologique.

Pour mener ces actions d'accompagnement par l'éducation, les éco-interprètes sont de plus en plus amenés à concevoir et animer des formations, à élaborer des actions et des dispositifs qui font appel à des partenariats au-delà du champ de l'éducation à l'environnement, et à conseiller les décideurs et les acteurs locaux en matière de stratégie liée à la Transition Écologique.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités principales de l'éco-interprète se situent dans l'ingénierie, la conduite et la gestion de dispositifs et d'actions d'éducation à l'environnement, en relation directe avec un public ou par l'intermédiaire de médias (plans d'interprétation du patrimoine, médias d'interprétation, malles pédagogiques, outils pédagogiques, expositions, muséographies, publications). À partir d'une problématique environnementale qu'il est à même de traduire en commande explicite, l'éco-interprète est un médiateur maîtrisant les stratégies de sensibilisation, d'information et d'adhésion des différents publics concernés.

De manière transversale à la mise en œuvre de ses activités, l'éco-interprète occupe une fonction de chef de projet. À ce titre, il doit, tout au long du processus de conduite d'un projet :

- mobiliser et agir avec différents acteurs et partenaires institutionnels et techniques
- organiser, gérer, réguler le projet, son activité, son temps, une équipe.

L'activité évolue vers l'accompagnement au changement en faveur de la Transition Écologique. Les publics se diversifient, et les modalités d'actions avec eux. De plus en plus d'éco-interprètes interviennent en formation (de citoyens, de bénévoles associatifs, d'élus, de professionnels, et du grand public).

Les éco-interprètes travaillent aussi de plus en plus sur des modalités d'accompagnement avec une posture qui intègre une logique autant du faire-faire que du faire. Ils sont amenés à organiser l'expertise dans le cadre de missions de conseil plus générales pour aider à la décision, notamment dans le cadre des politiques publiques en faveur de la Transition Écologique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc 1 : Élaborer des dispositifs d'éducation à l'environnement à l'échelle d'un territoire ou d'une organisation

Comprendre le contexte d'une demande, en dialoguant avec le commanditaire, pour guider la démarche d'analyse d'un territoire ou d'une organisation

Produire une analyse systémique d'un territoire ou

d'une organisation, en utilisant et en adaptant une méthodologie appropriée, pour détecter des problématiques environnementales et sociales à prioriser et des potentiels locaux à valoriser

Élaborer un dispositif d'éducation à l'environnement, en s'appuyant sur l'analyse du territoire ou de l'organisation, pour répondre aux enjeux identifiés

Présenter un pré-projet argumenté, en utilisant un support de présentation qualitatif et abouti, pour susciter l'adhésion du commanditaire, des partenaires potentiels, du public

Bloc 2 : Concevoir et animer des actions de médiation directe en éducation à l'environnement

Définir le contexte d'intervention et les conditions de réalisation de l'action, en effectuant des recherches et en dialoguant avec les différentes parties prenantes, pour formaliser les paramètres éducatifs

Utiliser une méthodologie de conception spécifique, en l'adaptant à la nature de l'action envisagée (programme ou séance d'animation, événementiel, accompagnement d'initiatives, formation), pour concevoir une action d'éducation à l'environnement de qualité

Animer une action d'éducation à l'environnement, en s'adaptant en temps réel au contexte réel et aux apprenants, pour les sensibiliser ou les former à l'environnement

Évaluer et réajuster une action d'éducation à l'environnement, en se basant sur un retour d'expérience, pour améliorer la qualité éducative

Bloc 3 : Concevoir, réaliser et déployer des médias (supports et outils de médiation indirecte) d'éducation à l'environnement

Analyser le besoin, en clarifiant et formalisant les conditions d'utilisation et en identifiant les publics cibles, pour guider les choix de conception

Utiliser une méthodologie de conception spécifique, en l'adaptant à la nature du média considéré (plans d'interprétation du patrimoine, média d'interprétation, malle pédagogique, outil pédagogique, exposition, muséographie, publication), pour élaborer un média pertinent et qualitatif

Tester le média, en réalisant un prototype, pour en modifier ou en valider la conception

Fabriquer, déployer, actualiser et entretenir le média, en formulant des préconisations, pour garantir sa pérennité

Bloc 4 : Piloter, administrer et financer des projets d'éducation à l'environnement

Conduire un projet d'éducation à l'environnement, en mettant en œuvre une démarche d'animation et en utilisant des outils de pilotage, pour garantir son aboutissement

Gérer et financer des projets d'éducation à l'environnement, en utilisant des outils de gestion administrative et budgétaire, pour en garantir la viabilité

Analyser la mise en place d'un projet et sa pratique de chef de projet, en adoptant une posture de praticien réflexif, pour améliorer sa pratique

Conduire une analyse stratégique, en œuvrant dans un environnement de travail élargi, pour contribuer à la gestion et au développement d'un service d'éducation à l'environnement

Blocs de compétences

RNCP36476BC01 — Élaborer des dispositifs d'éducation à l'environnement à l'échelle d'un territoire ou d'une organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Comprendre le contexte d'une demande, en dialoguant

avec le commanditaire, pour guider la démarche d'analyse d'un territoire ou d'une organisation

- Déterminer les éléments nécessaires à préciser pour comprendre une demande
- Mettre en œuvre une démarche de dialogue concertée avec le commanditaire pour recueillir les précisions nécessaires
- Proposer au commanditaire une formalisation et une reformulation de sa demande pour en vérifier la bonne compréhension : contexte, intentions, moyens alloués, échéances, atouts et contraintes, exigences en termes de livrables

Produire une analyse systémique d'un territoire ou

d'une organisation, en utilisant et en adaptant une méthodologie appropriée, pour détecter des problématiques

environnementales et sociales à prioriser et des potentiels locaux à valoriser

- Collecter des informations réglementaires, environnementales et écologiques, patrimoniales, sociales, économiques, politiques, culturelles sur un territoire ou une organisation à partir de sources documentaires, de rencontres d'acteurs, et d'explorations directes sur le terrain.

- Hiérarchiser et analyser les informations récoltées pour caractériser le territoire et son fonctionnement - Acquérir des connaissances scientifiques, techniques, juridiques, économiques globales sur une ou plusieurs problématiques environnementales liée(s) à la Transition

Écologique

- Identifier des problématiques et des potentiels locaux et les traduire en enjeux pour le territoire ou l'organisation : dynamiques locales à conforter, politiques et programmes environnementaux sur lesquels s'appuyer, partenaires potentiels à associer, espaces naturels à

valoriser, expertises à mobiliser, ressources financières à solliciter

Élaborer un

dispositif d'éducation à l'environnement, en s'appuyant sur l'analyse du

territoire ou de l'organisation, pour répondre aux enjeux identifiés

- Choisir les

thématiques d'éducation à l'environnement à prioriser au regard des enjeux de territoire identifiés, dans un contexte de Transition Écologique

- Formaliser les intentions éducatives globales du dispositif sous forme de finalité, d'enjeux, de buts et d'objectifs à atteindre

- Cibler des publics en argumentant son choix au regard de l'analyse de territoire et de la commande

- Prendre en compte les besoins des publics spécifiques, notamment les publics en situation de handicap, pour leur permettre de participer aux actions envisagées

- Déterminer un ensemble cohérent d'actions éducatives adaptées aux intentions éducatives et aux différents publics

- Élaborer un échéancier permettant de planifier la réalisation des différentes actions constituant le dispositif d'éducation à l'environnement

- Identifier des acteurs locaux avec qui développer des partenariats et envisager leur rôle dans le dispositif

Présenter un pré-projet argumenté, en utilisant un

support de présentation qualitatif et abouti, pour susciter l'adhésion du commanditaire, des partenaires potentiels, du public

- Synthétiser le dispositif d'éducation à l'environnement imaginé pour permettre son appropriation rapide par les destinataires du document de présentation

- Vulgariser les connaissances acquises lors de l'analyse systémique pour informer et mobiliser un commanditaire, des partenaires, un public

- Produire un écrit présentant de manière organisée toutes les informations nécessaires relatives à un pré-projet

- Élaborer un support d'exposé oral attrayant en utilisant des visuels : illustrations, graphiques, diaporamas, infographies

- Animer un temps de présentation orale avec

clarté et dynamisme, pour mobiliser les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nature de l'épreuve : L'évaluation des compétences s'effectue par une soutenance de présentation d'un dispositif d'éducation à l'environnement, élaboré à partir d'une étude de cas proposée et travaillée en formation :

- Présentation à l'oral et à l'appui d'un support réalisé par le candidat, d'un pré-projet de dispositif d'éducation à l'environnement répondant à un enjeu d'un territoire ou d'une organisation déterminée, en vue de susciter l'adhésion du commanditaire, des acteurs du territoire et des publics concernés par l'enjeu identifié

En se basant sur sa compréhension du contexte de la demande et son analyse de territoire, le candidat argumente ses choix éducatifs et la pertinence de sa proposition.

Format :

Présentation orale de 20 minutes (10 minutes de présentation et 10 min de questions), après remise d'un dossier écrit d'environ 10 pages présentant l'ensemble d'un dispositif d'éducation à l'environnement

Soutiens autorisés :

Le candidat peut s'appuyer sur tout document qu'il juge utile pour étayer son propos. Il est notamment autorisé à consulter durant l'épreuve ses notes de préparation de la soutenance, qu'il aura rédigées au préalable

RNCP36476BC02 — Concevoir et animer des actions de médiation directe en éducation à l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le contexte d'intervention et les conditions de réalisation de l'action, en effectuant des recherches et en dialoguant avec les différentes parties prenantes, pour formaliser les paramètres éducatifs

- Appréhender les caractéristiques, le fonctionnement et la réglementation de l'organisation ou du lieu concerné par l'action pour

identifier les contraintes à prendre en compte

- Identifier les besoins et capacités des apprenants, en fonction de différents critères (incluant les situations de handicap), pour concevoir une action adaptée

- Dégager d'un sujet ou d'un lieu les potentiels d'apprentissages mobilisables pour construire l'action

- Formaliser l'ensemble des éléments recueillis sous forme de paramètres éducatifs pour définir le format de l'action

Utiliser une méthodologie de conception spécifique, en l'adaptant à la nature de l'action envisagée (programme ou séance d'animation, événementiel, accompagnement d'initiatives, formation), pour concevoir une action d'éducation à l'environnement de qualité

- Formaliser des intentions éducatives en prenant en compte les paramètres éducatifs identifiés

- Déterminer un ensemble d'activités adaptées aux intentions éducatives, aux apprenants et aux potentiels d'apprentissage du sujet ou du lieu

- Concevoir la progression pédagogique de l'action pour répondre aux intentions éducatives

- Choisir les modalités, méthodes et techniques d'animation adaptées

- Déterminer la ou les postures de l'animateur à utiliser

- Choisir les modalités et les critères d'évaluation adaptés

Animer une action d'éducation à l'environnement, en s'adaptant en temps réel au contexte réel et aux apprenants, pour les sensibiliser ou les former à l'environnement

- Animer des situations, en adoptant une attitude et une posture appropriées, pour permettre aux apprenants d'être acteurs de leur apprentissage

- Adapter ses interventions en temps réel et gérer les aléas, en veillant à la sécurité physique, morale et affective des participants, pour répondre à leurs besoins

- Recueillir des éléments d'appréciation auprès des apprenants, à l'aide d'outils dédiés, pour pouvoir évaluer la qualité éducative des actions proposées

Évaluer et réajuster une action d'éducation à

l'environnement, en se basant sur un retour d'expérience, pour améliorer la qualité éducative

- Analyser les appréciations selon deux niveaux : niveau de satisfaction et niveau d'acquisition de savoir, savoir-faire, savoir-être, pour en dégager les tendances

- Mettre en perspective l'analyse des appréciations et sa propre analyse en tant qu'animateur

- Rédiger un bilan circonstancié de l'action en émettant des préconisations d'ajustements pour les interventions futures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nature de l'épreuve :

L'évaluation des compétences s'effectue par une analyse d'une action de médiation directe en éducation à l'environnement, conçue et animée en situation réelle par le candidat lors d'un stage pratique :

- Présentation à l'oral et à l'appui d'un support réalisé par le candidat, d'une action de médiation directe en éducation à l'environnement

En se basant sur sa compréhension du contexte de son intervention et son analyse de la situation vécue, le candidat argumente et porte un regard critique sur ses choix éducatifs et la pertinence de sa proposition.

Format :

Présentation orale de 45 minutes pour les blocs 2, 3 et 4 (20 minutes de présentation et 25 minutes de questions), après remise d'un mémoire de formation d'environ 50 pages (hors annexes) présentant l'analyse de la situation vécue en stage pratique. Si présentation du

bloc seul, la durée de l'oral est de 15 minutes, après remise d'un dossier d'environ 15 pages.

Soutiens autorisés :

Le candidat peut s'appuyer sur tout document qu'il juge utile pour étayer son propos. Il est notamment autorisé à consulter durant l'épreuve ses notes de préparation de la soutenance, qu'il aura rédigées au préalable.

RNCP36476BC03 — Concevoir, réaliser et déployer des médias (supports et outils de médiation indirecte) d'éducation à l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le besoin, en clarifiant et formalisant les conditions d'utilisation et en identifiant les publics cibles, pour guider les choix de conception

- Déterminer le périmètre et les conditions d'utilisation : par qui, où, quand, comment, et pour satisfaire quel besoin éducatif
- Caractériser les publics auxquels s'adresse le média, en prenant en compte leurs capacités et besoins spécifiques
- Utiliser une méthodologie de conception spécifique, en l'adaptant à la nature du média considéré (plans d'interprétation du patrimoine, média d'interprétation, malle pédagogique, outil pédagogique, exposition, muséographie, publication), pour élaborer un média pertinent et qualitatif
- Identifier le ou les aspects environnementaux et patrimoniaux pertinents à traiter, en rapport avec le besoin et les publics cibles
- Identifier les ressources disponibles (humaines, matérielles, financières) à mobiliser pour la conception
- Déterminer les contenus à aborder en fonction des conditions d'utilisation et des publics ciblés, pour faciliter l'acquisition des connaissances et des compétences
- Déterminer un format de média approprié (technologies, fonctionnement et règles d'utilisation, interactions avec l'utilisateur) pour susciter l'intérêt du public et faciliter la transmission des messages éducatifs
- Déterminer l'esthétique du média, en rapport avec le thème, le public, les conditions d'utilisation (matières, visuels, identité graphique) pour favoriser son attractivité et sa durabilité
- Rédiger un guide d'utilisation du média pour permettre son appropriation par l'utilisateur
- Tester le média, en réalisant un prototype, pour en modifier ou en valider la conception
- Fabriquer un prototype représentatif du média imaginé pour identifier les qualités et les défauts de conception
- Faire tester le média par un public pour recueillir son appréciation et ses suggestions
- Apporter les modifications nécessaires pour valider définitivement la conception

Fabriquer, déployer, actualiser et entretenir le média,

en formulant des préconisations, pour garantir sa pérennité

- Fabriquer ou coordonner la fabrication du média définitif par un prestataire pour vérifier sa conformité
- Organiser, effectuer ou superviser sa diffusion et sa mise en place pour permettre une large utilisation par le public
- Prévoir un plan d'entretien et d'actualisation du média pour assurer sa mise à jour et sa pérennité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nature de l'épreuve :

L'évaluation des compétences s'effectue par une analyse d'une démarche de conception d'un média menée par le candidat en stage pratique :

- Présentation à l'oral et à l'appui d'un support réalisé par le candidat, de l'élaboration d'un média d'éducation à l'environnement

En se basant sur sa compréhension du besoin, des conditions d'utilisation du média, et sur son analyse de l'expérience vécue, le candidat argumente ses choix de conception et la pertinence de sa proposition.

Format :

Présentation orale de 45 minutes pour les blocs 2, 3 et 4 (20 minutes de présentation et 25 minutes de questions), après remise d'un mémoire de formation d'environ 50 pages (hors annexes) présentant l'analyse de la situation vécue en stage pratique. Si présentation du

bloc seul, la durée de l'oral est de 15 minutes, après remise d'un dossier d'environ 15 pages.

Soutiens autorisés :

Le candidat peut s'appuyer sur tout document qu'il juge utile pour étayer son propos. Il peut notamment présenter le prototype du

média élaboré. Il est autorisé à consulter durant l'épreuve ses notes de préparation de la soutenance, qu'il aura rédigées au préalable.

RNCP36476BC04 — Piloter, administrer et financer des projets d'éducation à l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un projet d'éducation à l'environnement, en mettant en œuvre une démarche d'animation et en utilisant des outils de pilotage, pour garantir son aboutissement

- Planifier les différentes phases d'un projet en utilisant des outils dédiés (échéanciers, rétroplanning, diagramme de Gant) pour prévoir les délais de réalisation
- Utiliser des modalités d'animation et des outils de pilotage adaptés à la nature du projet et au fonctionnement de la structure
- Développer et entretenir des partenariats, des collaborations, pour permettre ou faciliter la mise en œuvre et le déploiement du projet
- Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes en fonction de leurs intérêts, disponibilités, compétences et expertises
- Mettre en œuvre la communication autour d'un projet pour concerner les publics visés et mobiliser les différents acteurs
- Coordonner les actions et contributions des différents acteurs d'un projet, à l'interne comme à l'externe, en préparant et animant des comités de pilotage et des réunions de travail
- Coordonner et contrôler la réalisation de chaque étape d'un projet, en adaptant les modalités de mise en œuvre, pour garantir son bon déroulement

Gérer et

financer des projets d'éducation à l'environnement, en utilisant des outils de gestion administrative et budgétaire, pour en garantir la viabilité

- Établir le budget prévisionnel d'un projet en estimant des volumes d'activité, des recettes et coûts associés
- Rechercher des subventions de partenaires institutionnels nationaux, locaux et européens, et de structures privées, en se basant sur la connaissance des différents acteurs et de leurs compétences
- Réaliser le suivi financier d'un projet en mettant en place des outils de suivi et de contrôle des coûts
- Rédiger des bilans financiers et les analyser pour vérifier la rentabilité du projet et sa viabilité économique
- Formuler des réponses à des appels à projet et instruire les procédures administratives nécessaires à la réalisation d'un projet, en respectant la réglementation

Analyser la mise en place d'un projet et sa pratique de chef de projet, en adoptant une posture de praticien réflexif, pour améliorer sa pratique

- Examiner les résultats, les effets sur le public, le territoire, la structure d'un projet d'éducation à l'environnement, à l'aide d'outils d'évaluation qualitatifs et quantitatifs, pour capitaliser le retour d'expérience, envisager des prolongements et formaliser le bilan d'un projet
- Mettre en perspective les effets produits avec la démarche de travail et le fonctionnement mis en œuvre, en mettant en évidence des liens de causalité, pour juger de son efficacité
- Analyser, interroger, critiquer sa stratégie d'intervention, sa capacité à être force de proposition et sa posture pour construire son identité professionnelle.

Conduire une analyse stratégique, en œuvrant dans un environnement de travail élargi, pour contribuer à la gestion et au développement d'un service d'éducation à l'environnement

- Analyser les logiques d'acteurs à l'œuvre dans le champ de l'éducation à l'environnement
- Organiser et mettre en œuvre une activité de veille sur la réglementation, sur les métiers, et sur les innovations pédagogiques en éducation à l'environnement, dans une optique de développement
- Participer à la recherche en éducation à l'environnement, en faisant partie de groupes de travail à l'échelle régionale ou nationale, au sein des réseaux d'éducation à l'environnement auxquels la structure adhère
- Émettre des préconisations en matière de stratégie, en proposant des projets innovants et des pratiques innovantes à développer, ou des nouveaux champs d'intervention à investir

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nature de l'épreuve :

L'évaluation des compétences s'effectue par l'analyse d'une situation réelle de conduite, d'administration et de financement d'un projet d'éducation à l'environnement, menée en stage pratique

- Présentation à l'oral et à l'appui d'un support réalisé par le candidat, d'une expérience de conduite, d'administration et de gestion budgétaire de projet, vécue en stage pratique.

En partant des missions confiées, le candidat réalisera une analyse personnelle et critique d'une pratique réelle en tant que chef de projet en éducation à l'environnement

Format :

Présentation orale de 45 minutes pour les blocs 2, 3 et 4 (20 minutes de présentation et 25 minutes de questions), après remise d'un mémoire de formation d'environ 50 pages (hors annexes) présentant l'analyse de la situation vécue

en stage pratique. Si présentation du bloc seul, la durée de l'oral est de 15 minutes, après remise d'un dossier d'environ 20 pages.

Soutiens autorisés :

Le candidat peut s'appuyer sur tout document qu'il juge utile pour étayer son propos. Il pourra notamment présenter le prototype du média élaboré. Il est autorisé à consulter durant l'épreuve ses notes de préparation de la soutenance, qu'il aura rédigées au préalable.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activité concernés sont le secteur de l'éducation à l'environnement, le secteur de la valorisation du patrimoine naturel et humain (écomusées, organismes de protection de la nature, etc.) et le secteur du développement territorial (parcs naturels régionaux, service environnement des conseils départementaux, communautés de communes, etc.).

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**
- Chef de projet en éducation à l'environnement
 - Eco-interprète
 - Chargé de mission en éducation à l'environnement
 - Formateur environnement
 - Educateur à l'environnement
 - animateur-médiateur environnement

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 871 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	71 005
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le domaine de l'éducation ou le domaine de l'environnement, OU justifier d'une expérience pratique (professionnelle ou extra-professionnelle) dans un de ces domaines
Avoir un projet professionnel en lien avec le métier d'éco-interprète

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

5 personnes minimum :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
- 3 professionnels du secteur dont au moins deux non intervenant dans l'établissement
- 1 représentant de l'organisme de certification

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

5 personnes minimum :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
- 3 professionnels du secteur dont au moins deux non intervenant dans l'établissement
- 1 représentant de l'organisme de certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

3 personnes minimum :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
- 1 professionnel du secteur non intervenant dans l'établissement
- 1 représentant de l'organisme de certification

Base légale

Date de décision	01/06/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	7	0	100 %	100 %
2018	6	0	83 %	67 %
2017	12	0	100 %	64 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP12978

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cpie-bresse-jura.org/se-former-aux-metiers-de-leducation-a-lenvironnement/eco-interprete/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36476/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 400 € – 6 500 €
Durée	63 – 1400 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	7
Taux d'achèvement	58 %
Période	09/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	58 572 €
Coût moyen par dossier	3 905 €
Durée moyenne	528 h
Période	07/2022 – 08/2026
France compétences	51 %
Reste à charge titulaire	21 %
France Travail	15 %
Régions	13 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.